

Lempdes, le 14 septembre 2018

Objet : Formation « forêt et urbanisme » à destination des élus et membres des Comités SMGF

Madame, Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président de SMGF,

On constate que la forêt et le bois sont relativement peu pris en compte dans les documents d'urbanisme et de planification territoriale, généralement axés sur les activités en zones urbanisées et sur les interactions entre ces zones urbanisées et les espaces agricoles ou naturels. Par ailleurs, la forêt en France est reconnue d'utilité publique et il n'est pas possible d'y faire tout ce que l'on veut : des dispositifs législatifs et réglementaires en cadrent la conservation et la gestion.

En tant qu'aménageurs de territoire, les élus ont pourtant besoin de prendre en compte les problématiques forestières avec le recours à divers outils en fonction des objectifs recherchés (ouverture de paysage, sauvegarde de massifs, gestion des flux de grumiers...) et des situations de départ.

En partenariat avec le Conseil départemental, la Direction départementale des territoires, et le PNR des Volcans d'Auvergne, et dans le cadre de la Charte forestière de territoire du Pays du Grand Sancy, l'Association des Communes forestières a donc le plaisir de vous inviter à une formation qui aura lieu :

**Lundi 22 octobre 2018, de 9h à 16h30, à Rochefort-Montagne (63)**

**Formation « forêt, urbanisme et planification territoriale » :**  
réglementations des boisements, autorisations de défrichement et coupe,  
continuité éco-paysagère, zonages et règlements d'un document d'urbanisme

Cette rencontre, est **ouverte à l'ensemble des élus, aux membres des Comités de Syndicats mixtes de gestion forestière, ainsi qu'aux secrétaires de mairie**. Pour la bonne organisation de cette formation, je vous remercie de bien vouloir retourner le bulletin-réponse ci-joint avant le 13 octobre.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, Mesdames et Messieurs les membres du Comité syndical, à l'expression de mes sincères salutations.



**Dominique JARLIER,**  
Président de l'Association des Communes  
forestières du Puy-de-Dôme

## « Forêt, urbanisme et planification territoriale »

Lundi 22 octobre 2018, de 9h à 16h30, à Rochefort-Montagne

**Inscription (une confirmation par mail sera envoyée en mairie la semaine précédent la formation)**

**Par téléphone** auprès de Guillaume DAVID, au 06.10.78.76.55 ou 04.73.83.64.67  
**ou par e-mail** puydedome@communesforestieres.org  
**ou Par courrier** Communes forestières 63 - Maison de la Forêt et du Bois - Marmilhat  
 10 allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES

Commune ou SMGF représenté : .....

NOM	Prénom	Fonction	Matinée en salle	Repas*	Après-midi terrain
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non

Le nombre de participants est limité à 30 personnes. En cas d'inscriptions supplémentaires, une priorité sera donnée aux représentants des communes et SMGF adhérents à l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et faisant partie du territoire de la Charte forestière du Pays du Grand Sancy.

### Programme de la formation

#### **Matinée en salle, de 9h à 12h30 (rdv à la salle du rez-de-chaussée de la mairie)**

- accueil par **D. JARLIER**, président des Communes forestières 63, maire de Rochefort-Montagne
- les principaux outils de planification territoriale et leur articulation
  - **G. DAVID**, chargé de mission aux Communes forestières 63
- cas des réglementations de boisement
  - **C. SIGNORET**, chef du service Aménagement rural au Conseil départemental 63
- autorisation de défrichements et coupes
  - **J. CHAMBONNIERE** (ou Xavier PINEAU), Service Eau Environnement Forêt DDT 63
- prise en compte des continuités éco-paysagères dans les documents d'urbanisme : outils disponibles et expérimentations en cours
  - **C. BIRARD, J. PAPIN, C. PAYET**, pôles « Urbanisme, paysage et énergie » et « Biodiversité, ressources et espaces naturels » du PNR des Volcans d'Auvergne
- zonages et règlements dans les documents d'urbanisme
  - **J. CAINE**, Service Prospective, Aménagement, Risques DDT 63

**Repas en commun (\*à la charge des participants : menu avec boissons ≈ 14 €)**

#### **Après-midi avec visite au Col de Guéry, de 14h00 à 16h30**

- thème : la construction du paysage actuel par les stratégies de territoire ;
- pensez à vous munir de chaussures et vêtements adaptés.